



 1h30

 3,3 km

Cette promenade à La Flotte vous permettra de découvrir les incontournables de ce village au passé prestigieux.

- 1 **Départ** du bureau d'accueil, tourner à gauche en direction du littoral et rattraper le front de mer à 50 m.
- 2 Tourner à gauche et longer la mer pendant 390 m.
- 3 Tourner à gauche cours Eugène Chauffour et parcourir 40 m pour rejoindre le passage protégé.
- 4 Traverser pour prendre la rue de la Clavette sur 150 m, à la patte d'oie, continuer dans la même rue pendant 70 m.
- 5 Tourner à gauche, rue de l'Eglise pour atteindre l'église Sainte-Catherine à 50 m (accessible à la visite).
- 6 Pour ressortir, rue de l'Eglise, sur la gauche, contourner la placette sur 20 m.
- 7 Continuer toujours tout droit sur 150 m dans la rue de l'Eglise, puis 180 m dans la rue du Marché et 260 m dans la rue Charles Biret. Arrivée au parking du port.
- 8 Tourner à droite, puis à gauche, pour contourner le parking sur 100 m afin d'atteindre la rue du Calvaire. Aire de pique-nique ombragée et accessible à disposition.
- 9 Continuer tout droit rue du Calvaire sur 250 m, traverser en poursuivant dans la venelle de la Sauzaie sur 60 m.
- 10 Tourner à gauche (bout de la rue du puits Lizet) et prendre la patte d'oie à gauche sur 50 m.
- 11 Tourner à gauche pour rattraper le passage protégé le plus proche à 60 m, rue Jean Henry-Lainé et traverser.
- 12 Prendre à droite sur 100 m, sur le trottoir, le long de la route de Rivedoux.
- 13 Tourner à gauche, rue de l'Océan et la suivre sur 250 m.
- 14 Prendre à gauche sur 150 m la ruelle de la Mer en direction du bord de mer.
- 15 Tourner à droite, avenue de la Plage, faire le tour du terre-plein pour retrouver la promenade le long de la mer à 50 m à gauche et la suivre pendant 560 m.
- 16 Au square Mérindot, prendre à gauche le prolongement de l'avenue de la Plage, jusqu'au port sur 150 m.
- 17 Tourner à gauche et contourner le port par le quai de Sénac, jusqu'au bureau d'accueil à 200 m.

Une extension de ce parcours vers le musée du Platin est possible. Distance 50 m du bureau d'accueil et accès à l'exposition en RDC (selon les périodes d'ouverture).



©DIDR - Géraldine Jubien



©Chantilly de Lincourt



©DIDR - Eléa Porrier